

REGLEMENT DU RAID



Le principe

Une aventure de marche et vol sur une journée autour d'Allevard.

Participation :

Les pilotes voulant participer à la compétition de vol libre du raid d'Allevard 2011 doivent remplir une fiche d'inscription sur le site internet : <http://raid-allevard.pegase-particule.com> et la retourner à contact@pegase-particule.com.

Tous les pilotes sont sélectionnés.

Engagement :

En s'inscrivant à cette compétition le pilote s'engage à respecter le présent règlement et les consignes du directeur des vols.

ORGANISATION GENERALE :

Dates : Samedi 4 Juin 2011

Briefing pilotes : Samedi matin à l'école de parapente d'Allevard ; Départ 9 heures.

Décollage : décollage de la Chapelle Saint Christophe et du Collet d'Allevard

Arrivée : atterrissage à Saint Pierre d'Allevard et à Allevard derrière l'école.

Des balises seront à poinçonner lors de votre itinéraire de montée.

Vol : l'espace de vol sera déterminé avec précision lors du briefing.

Pour le parapente le posé au sommet ne sera pas autorisé.

Manœuvres : il est obligatoire pour les pilotes de montrer uniquement des manœuvres parfaitement maîtrisées. A partir de 100 m/sol les figures de voltige sont interdites. Seul le posé en 360° est autorisé.

Pourquoi ?

Regrouper sur un évènement des pilotes aux motivations et horizons différents. Cette course est inspirée de l'éco-mobilité et de l'éco-tourisme.

Organisateur et directeur d'épreuve (DE)

L'école de parapente de Pégase et Particule, EURL.

Jury

Formé en cas de litige pendant la compétition, il est composé de 3 représentants de l'organisation.

Le rôle du Jury est de statuer en cas de litige entre concurrents et de valider les itinéraires empruntés et le temps de parcours permettant l'établissement du classement.

Conditions de vol et de marche

L'analyse et l'anticipation de l'évolution des conditions du terrain et des conditions météorologiques devant être un souci de chaque instant.

PILOTES

Conditions générales de participation

Chaque pilote doit :

- Etre titulaire d'une licence de pilote de vol libre, catégorie parapente (FFVL ou autres pour les pilotes étrangers).
- Pouvoir justifier d'une RC aérienne.
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indications à la pratique du vol libre (souvent avec la licence).
- Les pilotes autorisent l'école pégase et particule à utiliser leurs images pour les photos, films etc.....

Règles de course

- Le pilote doit avoir avec lui en permanence son matériel de vol pendant la montée.
- Changement de voile pendant la course interdit : Le pilote choisi un matos unique et complet pour la journée.
- Les pilotes du raid s'engagent à respecter les règles de vol à vue, qui s'appliquent au parapente conformément aux lois françaises : respect des espaces aériens, vol interdit dans les nuages

MODALITES

Modalités d'inscription

L'inscription se fera par Internet sur <http://raid-allevard.pegase-particule.com> .

La confirmation d'inscription sera validée par mail auprès des pilotes.

L'organisation se réserve le droit de refuser un pilote s'il ne présente pas les qualités requises pour participer en sécurité à cette épreuve.

Cas d'urgence

Le pilote qui vole à proximité d'un pilote en difficulté doit lui porter assistance ou avertir par tous les moyens le DE.

Le classement.

Le classement se fait en fonction du temps de montée et des points acquis par la précision de l'atterrissage. Des pénalités seront distribuées en cas de balises non validées à la montée ou de crash à l'atterrissage.

MATERIEL DE VOL

Matériel obligatoire

- Aile
- Parachute
- Casque
- Radio

Matériel vivement conseillé

- Téléphone portable chargé et allumé !
- GPS
- Cartes IGN

- Gants, veste imperméable, bâtons télescopiques, vêtements de rechange, boussole, couteau, crème solaire, variomètre, trousse de secours, sellette avec protection dorsale. Parapente homologué (solo ou biplace) ou ayant au moins subi avec succès le test en charge.